



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

191. Lisiere. Bande. Barre.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

c'est que le mot *surface* est composé de deux mots françois; & le mot *superficie* est fait des deux mots latins correspondants, ce qui lui donne un air un peu plus sçavant.

On dit *surface*, quand on ne veut parler que de ce qui est extérieur & visible, sans aucun égard à ce qui ne paroît point: on dit *superficie*, quand on a dessein de mettre ce qui paroît au-dehors en opposition avec ce qui ne paroît pas.

De tous les animaux qui couvrent la *surface* de la terre, il n'y a que l'homme qui soit capable de connoître toutes les propriétés de ce globe; & entre les hommes, la plupart n'en apperçoivent que la *superficie*; il n'y a que l'œil perçant d'un petit nombre de Philosophes, qui sache en pénétrer l'intérieur.

Cette distinction passe de même au sens figuré, & delà vient que l'on dit de ces esprits vains, qui, pour se faire valoir en parlant de tout, font des excursions légères dans tous les genres de connoissances sans en approfondir aucun, qu'ils ne savent que la *superficie* des choses, qu'ils n'en ont que des notions *superficielles*.
(B.)

191. LISIERE. BANDE. BARRE.

Ces trois termes ne peuvent être considérés comme synonymes; car ils désignent une idée générale qui leur est commune; beaucoup de longueur sur peu de largeur & d'épaisseur: mais ils sont différenciés par des idées accessoires. La *lisiere* est une longueur sur peu de largeur prise ou levée sur les extrémités d'une pièce ou d'un tout. La *bande* est une longueur sur peu de largeur & d'épaisseur, qui est prise dans la pièce.

ou qui même n'en a jamais fait partie. La *barre* est une piece ou même un tout qui a beaucoup de longueur sur peu de largeur avec quelque épaisseur, & qui peut faire résistance. Ainsi l'on dit: la *lisiere* d'une province, d'un drap, d'une toile; une *bande* de toile, d'étoffe, de papier; une *barre* de bois ou de fer (*Encycl.* II, 57).

192. COULEUR. COLORIS.

Les *couleurs* sont les impressions particulieres que fait sur l'œil la lumiere réfléchie par les diverses surfaces des corps: ce sont elles qui rendent sensibles à la vue les objets qui composent l'univers. Le *coloris* est l'effet qui résulte de l'ensemble & de l'assortiment des *couleurs* naturelles de chaque objet, relativement à sa position à l'égard de la lumiere, des corps environnans, & de l'œil du spectateur: c'est le *coloris* qui distingue la nature & la situation de chaque objet.

Il y a sept *couleurs* primitives: le rouge, l'orange, le jaune, le verd, le bleu, l'indigo, le violet; & chacune de ces *couleurs* a ses nuances. Les *couleurs* primitives en peinture sont différentes de celles-là; & les autres, ainsi que leurs nuances, se composent du mélange des primitives: c'est une opération physique. Mais l'art du *coloris*, c'est-à-dire, l'art d'imiter les *couleurs* des objets naturels, relativement à tous les aspects de leur position, ne peut être que le résultat de beaucoup de lumieres acquises & d'un goût exquis.

Colorer, c'est rendre un objet sensible par une *couleur* déterminée: *colorier*, c'est donner à chaque objet le *coloris* qui lui convient. On *colore* une liqueur; on *colorie* un tableau. (B.)